

Amélioration des revenus des familles paysannes dans le sud d'Haïti**TERMES DE RÉFÉRENCE**

Recrutement d'un prestataire pour la formation en vermicompostage, l'installation de bacs collectifs et la production de vermicompost

Août 2025

Table des matières

I- Mise en contexte	3
II- Objectif de la prestation.....	3
Le mandat du prestataire de services comprend les responsabilités suivantes :	4
IV-Livrables attendus.....	4
V. Durée de la prestation.....	5
VI. Profil recherché	5
VII. Dossiers de candidature	5
VIII. Cas de rejet des offres.....	6
IX. Dépôts des offres	6
X. Ouverture des plis	7
XI. Evaluation des offres	7
XII. Signature du contrat et modalités de paiements	7
XIII. Critères d'évaluation des offres.....	7

I- Mise en contexte

Dans le cadre du projet visant à améliorer les revenus des familles paysannes dans le Sud d'Haïti, mis en œuvre par Caritas Suisse dans les 2^e et 3^e sections communales de Cavaillon, 250 paires de lapins ont été remises à 250 familles bénéficiaires, sélectionnées parmi les 600 ménages ciblés par le projet.

Le projet a également appuyé la construction de clapiers pour les familles bénéficiaires. Aussi, un mécanisme d'essaimage communautaire a été mis en place. Ce dispositif vise à favoriser la reproduction des lapins et leur redistribution progressive aux familles non directement bénéficiaires, dans une logique de solidarité communautaire et de renforcement de l'autonomisation locale. Cette initiative du projet avait pour objectif d'introduire l'élevage cunicole comme source complémentaire de revenus. Afin de garantir de bonnes pratiques d'élevage, les bénéficiaires ont été formés sur plusieurs aspects essentiels : le logement des lapins, leur alimentation, leur reproduction, ainsi que la prévention et la gestion des maladies

Dans une perspective de renforcement de la sécurité alimentaire des ménages bénéficiaires, la transformation des crottes de lapins en fumier ou en vermicompost, destinés à être utilisés dans les activités horticoles — notamment les jardins potagers familiaux — a constitué l'une des actions clés du projet. Cette initiative vise à promouvoir une fertilisation durable des sols par la valorisation des déjections animales.

Pour la mise en œuvre de cette activité, les bénéficiaires seront d'abord répartis en petits groupes de 10 personnes, formant ainsi un total de 25 groupes. Chaque membre s'est engagé à collecter régulièrement les crottes de ses lapins afin d'alimenter une compostière collective, construite en structure maçonniqe.

Chaque site sera placé sous la responsabilité d'un membre désigné du groupe, chargé d'assurer le suivi technique et de veiller au bon fonctionnement de l'installation. Des vers de terre seront introduits dans chaque compostière pour faciliter la décomposition des déjections en vermicompost. Une fois le vermicompost produit, chaque bénéficiaire recevra une quantité proportionnelle lui permettant d'amender sa parcelle horticole.

II- Objectif de la prestation

De manière générale, cette prestation a pour objectif de renforcer les compétences techniques des familles bénéficiaires en matière de production de vermicompost, tout en promouvant son utilisation comme fertilisant naturel dans les systèmes de production agricole. Plus spécifiquement, elle vise à :

- Renforcer les capacités techniques des équipes du projet ainsi que des responsables d'organisations locales, à travers des formations axées sur le processus de production du vermicompost ;
- Identifier les types de déchets organiques disponibles localement au sein des communautés, en vue de leur intégration dans le processus de fabrication du vermicompost ;
- Fournir au projet un devis détaillé et un plan de dimensionnement adapté aux besoins de production de chaque site ciblé ;
- Approvisionner le projet en vers de terre, éléments essentiels au processus de vermicompostage.

III- Mandat de la prestation

Le mandat du prestataire de services comprend les responsabilités suivantes :

1. Animer une session de formation sur les techniques de production et d'utilisation du vermicompost en agriculture, à l'intention de 13 participants, incluant un technicien agricole du projet, deux agronomes stagiaires et dix membres d'organisations communautaires de base (OCB).
2. Elaborer devis détaillé et un plan de dimensionnement adapté aux besoins de production de chaque site ciblé.
3. Assurer l'accompagnement technique pour la mise en place des 25 sites de compostage, tout en garantissant un suivi régulier et un appui personnalisé aux responsables désignés pour chaque site.
4. Approvisionner les 25 sites compostières du projet en vers de terre adaptés au vermicompostage.

IV-Livrables attendus

Le prestataire devra fournir les livrables suivants dans les délais convenus :

Numéro	Livrables	Contenu
1	Formation sur les techniques de production et d'utilisation du vermicompost en agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Document de support (version électronique) - Rapport de formation
2	Devis détaillé et un plan de dimensionnement des sites compostières	<ul style="list-style-type: none"> - Croquis des bacs/ photos - Devis estimatif pour la mise en place des 25 sites compostières (quantité et prix des matériaux, main d'œuvre, coût des vers de terre, etc..).
3	Accompagnement technique pour la mise en place des 25 sites de compostage, tout en garantissant un suivi régulier	<ul style="list-style-type: none"> - Un rapport de suivi des sites compostières chaque 2 mois. - Plan de mise en œuvre durant les 4 mois.

4	Approvisionnement le projet en vers de terre pour les 25 sites compostières.	<ul style="list-style-type: none"> - Bon de réception des vers de terre dûment signé par Caritas Suisse ; - Rapport d'approvisionnement des sites compostières en vers de terre.
---	--	--

V. Durée de la prestation

La mission est prévue pour une durée maximale de quatre (4) mois à compter de la signature du contrat. Un calendrier précis d'activités devra être proposé par le/la prestataire.

VI. Profil recherché

Le/la prestataire devra :

- Être une entité légalement enregistrée en Haïti ;
- Justifier d'une solide expérience dans le vermicompostage, particulièrement à base de crottes de lapins (au moins 10 ans ou équivalent à une maîtrise technique) ;
- Présenter une équipe multidisciplinaire incluant un spécialiste en zootechnie ;
- Avoir réalisé au moins 2 projets similaires dans le pays ;
- Fournir des références vérifiables.

VII. Dossiers de candidature

Les soumissionnaires intéressés auront à constituer un dossier comprenant :

1. Une lettre de soumission
2. Une présentation détaillée du prestataire de service ;
3. Informations pertinentes sur l'expertise et la capacité du prestataire de services : exemples de prestations similaires réalisées, notamment des rapports de formation en vermicompostage accompagnés de la mise en place de sites compostières
4. Liste des clients actuels et passés durant les 5 dernières années, références des travaux réalisés;
5. La compréhension du mandat ;
6. La méthodologie proposée pour la réalisation de la prestation abordant l'ensemble des besoins exprimés dans les Termes de Référence ;
7. Les actions clés à mener dans le cadre de cette étude ;
8. L'expérience et la qualification du consultant et/ou des membres de l'équipe (soutenus par des Curriculum Vitae et la copie des diplômes) ;

9. Présentation d'un chronogramme détaillé de la prestation sur toute la durée de quatre mois;
10. Devis indicatif et plan de dimensionnement par site compostière, incluant matériaux, main-d'œuvre et types de vers de terre adaptés au vermicompostage spécifié par le prestataire, pour la construction des 25 sites ;
11. Une Offre financière : L'offre financière doit être soumise en dollars américains (USD) conformément au tableau indicatif des coûts (Annexe I) prenant tous les coûts relatifs à la réalisation de la prestation, y compris les vers de terre. Toute question liée à la logistique (en particulier son transport sur le terrain) sera à la charge du prestataire de service. En conséquence, il est responsable de tout accident susceptible de lui arriver dans le cadre de sa mission.

Notez bien : Le coût de fabrication d'un site compostière ne sera pas inclus dans l'offre financière mais sera à la charge de Caritas Suisse mais sera donné à titre indicatif dans la proposition technique.

VIII. Cas de rejet des offres

Les offres seront rejetées en cas de :

- Dossier incomplet ;
- Soumission hors délai ;
- Preuves de collusion ;
- Non-conformité technique.

IX. Dépôts des offres

Les candidatures doivent être soumises au plus tard **le 29 août 2025 à 16h30** :

- Physiquement au bureau de Caritas Suisse à Camp-Perrin : Bureau de la Caritas Suisse coordonnées géographiques 18,29244° N, 73,84935° W, Derrière Le Recul Hotel, Camp-Perrin, Haïti
- Ou par courriel à : candidatureshaiti@caritas.ch
Copie obligatoire à : gleveille@caritas.ch

X. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera dans un délai de deux jours suivant la réception des dossiers. Les résultats seront communiqués à l'ensemble des soumissionnaires, accompagnés des informations relatives à la date et à l'heure de réception des offres ainsi qu'au chronogramme prévisionnel

XI. Evaluation des offres

L'analyse des candidatures sera conduite par un comité d'évaluation selon le barème suivant :

- Note technique : 80 points
- Note financière : 20 points

Seules les propositions techniques ayant obtenu au moins 75 % (soit 60 sur 80 au minimum) seront éligibles à l'ouverture financière.

L'évaluation des offres se fera par un comité composé 3 membres. Un procès-verbal (PV) sera élaboré en ce sens et signé par les membres dudit comité.

XII. Signature du contrat et modalités de paiements

Après évaluation, un contrat sera signé avec le prestataire retenu. Un acompte de 30 % sera versé à la signature. Les paiements suivants seront effectués sur la base de la validation progressive des livrables. Une retenue fiscale de 2 % sera appliquée conformément à la législation en vigueur.

XIII. Critères d'évaluation des offres

Cette annexe sera utilisée pour évaluer les offres.

ANNEXE I : CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES (à titre indicatif)

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1	Nbre de points maximum	Soumissionnaires				
		1	2	3	4	5
Expertise du soumissionnaire						
1.1	Expérience du prestataire et/ou de son équipe proposée dans la réalisation des études similaires	20				

1.2	Pertinence : - des connaissances spécialisées (sur la base de l'équipe proposée) - de l'expérience de chacun des experts de son équipe dans la réalisation des études similaires	20					
Total 1ère partie		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 2		Nbre de points maximum	Soumissionnaires				
			1	2	3	4	5
Proposition de plan de travail et d'approche							
2.1	Dans quelle mesure le Soumissionnaire comprend-il bien la tâche ?	10					
2.2	La méthodologie/l'organisation proposée pour conduire les études est-elle appropriée ?	20					
2.3	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du mandat/chronogramme de réalisation ?	10					
Total 2ème partie		40					

ANNEXE II: TABLEAU DE COUTS (à compléter, signer et tamponner par le soumissionnaire)

Tableau des coûts : en USD					
Invitation à soumissionner pour les Services					
Description de l'activité/article	Unités	Total des unités	Coût Unitaire	Montant TOTAL	

1.	Rémunération				
1.1					
1.2					
2.	Autres Dépenses				
2.1					
2.3					
2.4					
2.5					
	TOTAL (20 points)				